
**ACTES DE LA COMMISSION DES REVENDICATIONS DES
INDIENS**

UNE PUBLICATION DE LA
COMMISSION DES REVENDICATIONS DES INDIENS



(1998) 8 ACRI

COPRÉSIDENTS

Daniel J. Bellegarde
P.E. James Prentice, c.r.

COMMISSAIRES

Roger J. Augustine
Carole T. Corcoran
Aurélien Gill

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1998

En vente au Canada chez

votre libraire local

ou par la poste auprès du

Groupe Communication Canada — Édition

Ottawa, Canada K1A 0S9

N° de catalogue RC12-1-1998-8F

ISSN 1195-3586

ISBN 0-662-26927-6

La publication *Les Actes de la Commission des revendications des Indiens* est une série continue de rapports officiels, accompagnés à l'occasion de documents historiques et reliés aux revendications, publiée par la Commission des revendications des Indiens (Canada).

Pour des renseignements au sujet des abonnements, de copies supplémentaires ou pour obtenir l'édition anglaise, *The Indian Claims Commission Proceedings*, veuillez vous adresser à

Commission des revendications des Indiens

427 ouest, ave. Laurier

C.P. 1750, Succursale «B»

Ottawa (Ontario) K1P 1A2

Téléphone : (613) 943-2737

Télécopieur : (613) 943-0157

Site Web : www.indianclaims.ca

TABLE DES MATIÈRES

Lettre des coprésidents

v

RAPPORTS

Première Nation de Kahkewistahaw
Enquête sur la cession de terres de réserve en 1907
3

Première Nation de Moosomin
Enquête concernant les terres cédées en 1909
113

Première Nation des Chippewas de Kettle et Stony Point
Enquête relativement à la cession de 1927
229

Bande indienne de Sumas
Cession de 1919 de la réserve indienne n° 7
307

RÉPONSES

Objet : Droits fonciers issus de traités de la Nation crie de
Lucky Man

Ronald A. Irwin, ministre des Affaires indiennes et du Nord
canadien, à P.E. James Prentice et Carole T. Corcoran,
Commission des revendications des Indiens,
le 22 mai 1997
404

Objet : Cession des terres de réserve de Kahkewistahaw en 1907
Jane Stewart, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien,
à P.E. James Prentice et Roger J. Augustine,
Commission des revendications des Indiens,
le 18 décembre 1997
405

TABLE DES MATIÈRES

Objet : Cession des terres de réserve de Moosomin en 1909
Jane Stewart, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien,
à James Prentice, Carole T. Corcoran et Aurélien Gill,
Commission des revendications des Indiens,
le 18 décembre 1997
406

Objet : Revendication de la bande indienne d'Homalco
Jane Stewart, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien,
à Daniel J. Bellegarde et James Prentice,
Commission des revendications des Indiens,
le 18 décembre 1997
407

Objet : Cession de la réserve n° 7 de Sumas en 1919
Jane Stewart, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien,
à Daniel J. Bellegarde et Carole T. Corcoran,
Commission des revendications des Indiens,
le 21 janvier 1997
408

LES COMMISSAIRES

411

LETTRE DES COPRÉSIDENTS

Au nom des commissaires et du personnel, c'est avec plaisir que nous vous présentons ce huitième volume des *Actes de la Commission des revendications des Indiens*. S'y trouvent réunis quatre rapports d'enquête, tous liés à la cession de terres de réserve, ainsi que la réponse écrite du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien aux recommandations contenues dans cinq des rapports déposés par la Commission.

Le premier rapport reproduit dans le présent volume touche la revendication soumise par la Première Nation de Kahkewistahaw concernant les terres de réserve cédées en 1907. Dans leur enquête, les commissaires ont tenté de déterminer dans quelle mesure la Couronne avait manqué à ses obligations légales et à ses responsabilités de fiduciaire en cédant près des trois quarts de la réserve de Kahkewistahaw, à proximité des rives de la rivière Qu'Appelle, au sud de la Saskatchewan.

Le deuxième porte sur la revendication présentée par la Première Nation de Moosomin, au centre de la Saskatchewan. L'enquête a permis d'établir si la Couronne avait bel et bien manqué à ses obligations légales et à ses responsabilités de fiduciaire lors de la cession, en 1909, de 23 milles carrés d'une riche terre cultivable, ce qui avait entraîné la réinstallation de la bande dans une région isolée, située plus au Nord.

Le troisième rapport traite d'irrégularités qui seraient survenues lors de la cession, en 1927, de terres mises de côté à l'usage et au profit des Chipewas de Kettle et Stony Point, au sud-ouest de l'Ontario. Cette revendication, dont certains éléments avaient déjà été portés devant les tribunaux, soulève certaines questions fondamentales quant à la possibilité que la participation de fonctionnaires de la Couronne et de tierces parties au processus de cession ait invalidé la vente de ces terres et constitué un manquement aux obligations de fiduciaire qu'a le gouvernement fédéral.

Le quatrième rapport, enfin, fait suite à l'enquête menée relativement à la cession, en 1919, de 153,46 acres de terres qui faisaient partie de la réserve n° 7 de Sumas et qui ont ensuite été vendues à la Commission d'établissement des soldats. Les requérants contestent la validité de cette cession.

Dans la section « Réponses » figurent cinq lettres dans lesquelles le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien répond aux conclusions et aux recommandations de la Commission des revendications des Indiens relativement à cinq revendications distinctes : 1) droits fonciers de la Nation crie de

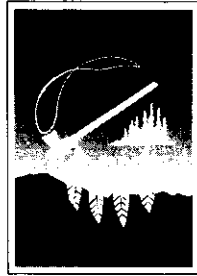
LETTRE DES COPRÉSIDENTS

Lucky Man; 2) cession des terres de réserve de Kahkewistahaw en 1907; 3) cession des terres de réserve de Moosomin en 1909; 4) revendication de la bande indienne d'Homalco concernant les réserves n^{os} 6 et 6A d'Aupe; 5) cession de la réserve n^o 7 de Sumas en 1919.

Daniel J. Bellegarde,
coprésident

P.E. James Prentice, c.r.,
coprésident

RAPPORTS



Première Nation de Kahkewistahaw
Enquête sur la cession de terres de réserve en 1907
3

Première Nation de Moosomin
Enquête concernant les terres cédées en 1909
113

Première Nation des Chippewas de Kettle et Stony Point
Enquête relativement à la cession de 1927
229

Bande indienne de Sumas
Cession de 1919 de la réserve indienne n° 7
307
